

ArmorScience

Conférence "Société et Sciences"

Vendredi 15 mai 2026

18H00

Pôle Phoenix

Route du radôme, Pleumeur-Bodou

De la médecine légale
d'hier à celle de demain



Dr Robert GÉLIS

Médecin légiste
Expert judiciaire

INFORMATIONS

www.armorscience.com



web

ArmorScience

Conférence "Société et Sciences"

Vendredi 15 mai 2026

18H00

Pôle Phoenix

Route du radôme, Pleumeur-Bodou

De la médecine légale
d'hier à celle de demain



Dr Robert GÉLIS

Médecin légiste
Expert judiciaire

INFORMATIONS

www.armorscience.com



web

De la médecine légale d'hier à celle de demain

Résumé :

Le conférencier commencera, tout d'abord, par définir la médecine légale et précisera son domaine d'application.

Il effectuera ensuite un rapide historique de la médecine légale et évoquera son évolution en listant quelques perspectives d'avenir.

Après avoir indiqué comment devenir médecin légiste, il abordera le fonctionnement de cette discipline et traitera en particulier de ses rapports avec la Justice. Des précisions seront également apportées pour la médecine légale du mort et du vivant.

La seconde partie de la conférence sera consacrée plus particulièrement à la description des principales missions du médecin légiste :

- Comment se déclenche une enquête et qui la conduit ? ;
- Comment sont réalisés un examen de blessé, une levée de corps, une autopsie ;
- Qu'attend le Magistrat du médecin légiste ?

Le médecin légiste sera amené à apporter des réponses à de nombreuses questions relatives aux faits, à la fois pour les morts et les vivants blessés. Sa mission se termine par la rédaction d'un rapport circonstancié et le témoignage à la Cour d'Assise.

Enfin, une ou deux anecdotes viendront illustrer le propos concernant les activités périphériques propres au médecin Expert de Justice.

Le conférencier

Robert Gélis, médecin généraliste pendant deux ans, a également exercé comme médecin du travail dans le BTP et en tant que médecin chef du centre médicosportif de Rennes pendant cinq ans.

Médecin du travail d'une entreprise du CAC40 à temps partiel, il intervient comme médecin légiste, Expert Judiciaire agréé près la Cour d'Appel de Rouen et près la Cour Administrative d'Appel de Douai, de 1982 à 2012.

Il est également Expert Honoraire et en même temps Expert au Tribunal de l'Incapacité et à la Commission Médicale de Recours Amiable de la CPAM.

Enfin, il a été conseiller suppléant du Conseil départemental de l'Eure de l'ordre des Médecins.



De la médecine légale d'hier à celle de demain

Résumé :

Le conférencier commencera, tout d'abord, par définir la médecine légale et précisera son domaine d'application.

Il effectuera ensuite un rapide historique de la médecine légale et évoquera son évolution en listant quelques perspectives d'avenir.

Après avoir indiqué comment devenir médecin légiste, il abordera le fonctionnement de cette discipline et traitera en particulier de ses rapports avec la Justice. Des précisions seront également apportées pour la médecine légale du mort et du vivant.

La seconde partie de la conférence sera consacrée plus particulièrement à la description des principales missions du médecin légiste :

- Comment se déclenche une enquête et qui la conduit ? ;
- Comment sont réalisés un examen de blessé, une levée de corps, une autopsie ;
- Qu'attend le Magistrat du médecin légiste ?

Le médecin légiste sera amené à apporter des réponses à de nombreuses questions relatives aux faits, à la fois pour les morts et les vivants blessés. Sa mission se termine par la rédaction d'un rapport circonstancié et le témoignage à la Cour d'Assise.

Enfin, une ou deux anecdotes viendront illustrer le propos concernant les activités périphériques propres au médecin Expert de Justice.

Le conférencier

Robert Gélis, médecin généraliste pendant deux ans, a également exercé comme médecin du travail dans le BTP et en tant que médecin chef du centre médicosportif de Rennes pendant cinq ans.

Médecin du travail d'une entreprise du CAC40 à temps partiel, il intervient comme médecin légiste, Expert Judiciaire agréé près la Cour d'Appel de Rouen et près la Cour Administrative d'Appel de Douai, de 1982 à 2012.

Il est également Expert Honoraire et en même temps Expert au Tribunal de l'Incapacité et à la Commission Médicale de Recours Amiable de la CPAM.

Enfin, il a été conseiller suppléant du Conseil départemental de l'Eure de l'ordre des Médecins.

